



**GROUPE DE TRAVAIL CONSEIL REGIONAL**  
**ACHATS/PERSPECTIVES DE MUTUALISATION**

**Date : 05/05/2017**

**Lieu : Lycée Robespierre ARRAS**

◆ **Représentants de A&I UNSA :**

*Olivier CATTEAU, Anne LEVANT Versant Nord*

*Henri BOUVIER, Stefan GREGOIRE Versant Sud*

◆ **Positionnement :**

- Conserver rôle et missions du Gestionnaire en matière d'achat public
- Confier la mission de coordonnateur de groupement de commandes à des gestionnaires d'EPLÉ avec appui technique, juridique et humain de la collectivité,
- Conserver absolument le paiement des factures par l'agent comptable d'EPLÉ
- 
- 

◆ **Points à aborder :**

- Gestion problématique du marché de chauffage versant sud,
- Harmonisations des procédures et des dispositifs
- Mutualisation de certains contrats obligatoires,
-

## ◆ Compte-rendu des échanges :

L'objectif est d'optimiser les achats d'énergie et une amélioration du service.

Chauffage :

2 systèmes qui coexistent et différents entre le versant sud et le nord

Nord - groupements d'achats, et régions et UGAP

- Degré de satisfaction des lycées ?

- Solution technique à mettre en œuvre ?

Tour de table, prise de parole de Jean-marc Cazaudumec.

Thème de l'autonomie de l'EPLÉ et du volume financier à gérer.

Question sous-jacente de l'externalisation...

NORD :

gaz TB car l'EPLÉ ne signe qu'un contrat

entretien, peut y avoir des difficultés avec les EMOP qui ne sont pas nécessairement sur place.

Degré de satisfaction, mais pas de prévision pour risque, la région fait face au cas par cas avec un délai d'intervention variable.

Système qui nous convient bien.

Autre collègue (lycée agricole) plus nuancé sur la qualité du service rendu par les EMOP même si en cas de coup dur la région intervient.

La question des logements est posée car les EMOP n'interviennent pas....multiplication des intervenants

SUD :

P1 et P2 en direct par l'EPLÉ

culture de l'externalisation

depuis le départ on n'a pas la compétence de la part des EMOP

satisfaction dépend de la qualité du technicien.

Plus les collègues sont déchargés des problématiques et plus ils auront tendance à ne plus s'investir en terme de qualité rendue aux élèves.

On veut pouvoir continuer à agir sur le système.

Marché à intéresser sur le P1 - questions transversales des économies d'énergie....

Personne n'a la prétention de maîtriser le contenu technique de tel ou tel aspect de son métier. On veut garder la possibilité d'avoir le choix.

Il y a des audits avec prestataires extérieurs.

Il faut prendre en compte aussi le paramètre sécurité.

On a un arc en ciel qui va de l'autonomie totale à l'externalisation totale. Dans ce panel, il faut trouver le bon tempo.

On doit donc trouver des éléments de convergence et adapter le système retenu à la configuration des locaux.

Les contrats sont perfectibles, dès la rédaction et lors du suivi de l'exécution.

Pas modèle unique pour tous les lycées.

- Question de compétences et de personnels en nombre suffisant structure administrative mis à disposition du coordinateur du groupement.

Difficulté de l'allotissement.

On n'a pas à être compétent dans tous les domaines, mais plutôt il faut viser une compétence partagée.

JMC :

Un système public optimisé ne coûte pas plus cher qu'un modèle privé.

Groupement d'achat, problématique type familial entre EPLÉ. Idée de partenariat qui est fondamentale et réciproque.

Recréer un vrai réseau de commande publique dans le versant sud tout en sachant que les groupements actuels meurent peu à peu (turn over, manque de personnel, etc...).

Dans l'exécution du marché, il en va de nous gestionnaires...

On veut garder les achats dans les EPLÉ.

On veut que le CA choisisse.

Privilégier les groupements d'achats autour des lycées avec la région qui donne des moyens.

Mission d'optimisation des dépenses des deux versants.

La comparaison est difficile entre les 2 versants. La comparaison ne peut se faire que si on sait ce qu'on a acheté en prenant en considération un certain nombre de paramètres.

On avance sur 2 axes, une approche macro et un échantillonnage d'EPLÉ "chimiquement purs".

Autres achats :

Nord 14 groupements portés par 8 lycées.

Sud centrale d'achat CAP'Oise qui désormais pourrait servir l'ensemble des départements HDF.

Faudrait ôter les interdits entre région et départements (nord).

Dans une autre région on a une centrale d'achat qui est passé d'une structure associative à une structure mode GIP or A&I n'est pas favorable à cela pour cause d'autonomie d'EPLÉ.

Cela impose une cohérence entre l'EPLÉ, les CT et l'Etat.

Faut une structure de groupement d'achat au niveau départemental.

Pour la question des transports, il faudrait mieux aller vers l'accord cadre.

Distinguer les contrats obligatoires qui doivent faire l'objet de procédures spécifiques de groupement de commande des autres...